



**BCEAO**  
BANQUE CENTRALE DES ETATS  
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

**Direction Nationale de la BCEAO pour le Mali**  
Agence Principale de Bamako  
Service de l'Administration, du Patrimoine et de la Sécurité

## **CAHIER DES CHARGES**

---

**Appel d'offres pour le remplacement du faux plafond de la salle de tri de l'Agence Principale de la BCEAO à Bamako par un faux plafond en staff**

- I/ Note aux soumissionnaires
- II/ Cahier des prescriptions techniques particulières (CPTP)
- III/ Modèles de documents

Juillet 2021

## SOMMAIRE

<b>I/ NOTE AUX SOUMISSIONNAIRES.....</b>	<b>3</b>
1 – AVIS DE CONSULTATION.....	4
1.1 – Objet de l'appel d'offres.....	4
1.2 – Présentation de la BCEAO.....	4
1.3 – Conditions de participation.....	4
1.4 – Contenu du dossier d'appel d'offres.....	4
1.5 – Présentation des offres.....	4/5
1.6 – Monnaie de règlement.....	5
1.7 – Visite de site.....	5
1.8 – Remise des offres .....	5
1.9 – Validité des offres.....	5
2 – EVALUATION DES OFFRES – ATTRIBUTION DE MARCHE.....	6
<b>II/ CAHIER DES PRESCRIPTIONS TECHNIQUES PARTICULIERES.....</b>	<b>7</b>
1 -- OBJET DE L'APPEL D'OFFRES.....	8
2 – DESCRIPTION DES TRAVAUX.....	8
3 – NORMES, REGLEMENTS ET QUALITE.....	9
4 – RECEPTION PROVISOIRE ET DEFINITIVE DES TRAVAUX.....	10
5 – DOCUMENTS TECHNIQUES.....	11
6 – NOTE IMPORTANTE.....	11
7 – CADRE DU DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF .....	12
<b>III/ MODELES DE DOCUMENTS.....</b>	<b>13</b>
LETTRE DE SOUMISSION.....	14
MODELE DE CAUTION D'AVANCE DE DEMARRAGE.....	15
MODELE DE CAUTION DE BONNE EXECUTION.....	16

## I/ NOTE AUX SOUMISSIONNAIRES

---

## **1 – AVIS D'APPEL D'OFFRES**

### **1.1 - Objet de l'appel d'offres**

Le présent cahier des charges a pour objet de définir les prestations relatives au remplacement du faux plafond de la salle de tri de l'Agence Principale de la BCEAO à Bamako par un faux plafond en staff.

### **1.2 - Présentation de la BCEAO**

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), l'Institut d'émission commun aux pays de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), est un établissement public international dont le Siège est à Dakar. Outre l'émission des signes monétaires dans les Etats membres de l'Union dont elle a le privilège exclusif, la BCEAO est chargée de :

- définir et mettre en œuvre la politique monétaire au sein de l'UMOA ;
- veiller à la stabilité du système bancaire de l'UMOA ;
- promouvoir le bon fonctionnement et assurer la supervision et la sécurité des systèmes de paiement dans l'UMOA ;
- mettre en œuvre la politique de change de l'UMOA dans les conditions arrêtées par le Conseil des Ministres ;
- gérer les réserves officielles de change des Etats membres de l'UMOA.

L'organisation générale de la BCEAO comprend le Siège, une Direction Nationale dans chacun des huit Etats membres de l'UMOA (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Guinée-Bissau, Sénégal, Togo), une Représentation auprès des institutions européennes à Paris et une Représentation auprès de l'UEMOA à Ouagadougou.

Chaque Direction Nationale comprend une Agence Principale, une ou plusieurs Agences Auxiliaires et parfois des dépôts de signes monétaires.

### **1.3 - Conditions de participation**

Sont admises à participer à la présente consultation les entreprises installées au Mali ou les groupements d'une entreprise installée dans l'Union avec une entreprise malienne qui sera le mandataire.

### **1.4 - Contenu du dossier d'appel d'offres**

Le dossier de consultation comprend les documents suivants :

- la présente note aux soumissionnaires ;
- le Cahier des Prescriptions Techniques Particulières (CPTP) ;
- les cadres de devis quantitatif et estimatif ;
- le modèle de lettre de soumission.

### **1.5 - Présentation des offres**

Les offres seront rédigées en langue française et comprendront :

- la lettre de soumission datée et signée, conformément au modèle du dossier de consultation ;

- le cadre de devis quantitatif et estimatif daté et signé, conformément au modèle du dossier de consultation ;
- les documents administratifs (la dénomination de l'entreprise, une autorisation d'exercer, une attestation de domiciliation bancaire, une attestation INPS, un quitus fiscal et une attestation de non-faillite) ;
- la liste du personnel qui sera chargé de l'exécution des travaux (indiquer les profils : formations, expériences professionnelles ;
- les références du soumissionnaire et toutes notes explicatives de l'intervention de l'entreprise.

L'ensemble de l'offre sera relié en un bloc et reproduit en trois (03) exemplaires (1 original + 2 copies) portant la mention suivante :

Remplacement du faux plafond de la salle de tri de l'Agence Principale de la BCEAO à  
Bamako par un faux plafond en staff

L'ensemble des documents sera mis sous enveloppe fermée portant les mentions suivantes :

Au centre :

DIRECTION NATIONALE DE LA BCEAO POUR LE MALI  
94, Avenue Moussa TRAVELE  
BP 206 BAMAKO - MALI

Dans le coin supérieur gauche :

Appel d'offres pour le remplacement du faux plafond de la salle de tri de l'Agence Principale de  
la BCEAO à Bamako par un faux plafond en staff

« A n'ouvrir qu'en commission de dépouillement »

**NB** : Le non-respect de la présentation pourrait entraîner la nullité de l'offre.

#### **1.6 – Monnaie de règlement**

Dans le cadre de cet appel d'offres, la monnaie de règlement est le franc CFA.

#### **1.7 – Visite de site**

Une visite de lieux sera organisée le /e samedi 17 juillet 2021 à partir de 9 heures à l'Agence Principale de la BCEAO à Bamako.

#### **1.8 - Remise des offres**

Les offres devront impérativement être déposées au local courrier de l'Agence Principale au plus tard le vendredi 30 juillet 2021 à 17 heures.

#### **1.9 - Validité des offres**

La durée de validité des offres devra être de douze (12) mois, à compter de la date de remise des plis.

---

## **2 - EVALUATION DES OFFRES – ATTRIBUTION DE MARCHÉ**

Dans un délai de dix (10) jours à compter de la date limite de dépôt des offres, une commission procédera à l'ouverture des plis à l'Agence Principale de Bamako.

La non-conformité d'une soumission par rapport aux prescriptions du cahier des charges entraînera son annulation.

L'étude des offres se fera suivant les critères définis par la commission des marchés de la BCEAO qui retiendra l'offre la plus avantageuse au regard, notamment, des caractéristiques techniques et du montant des offres.

A cet effet, cette Commission n'est pas tenue de choisir l'offre la moins-disante. Lorsqu'elle opte de ne pas donner suite à la consultation, tous les soumissionnaires en sont avisés. La BCEAO ne sera pas non plus tenue de restituer aux soumissionnaires les offres non retenues.

## II/ CAHIER DES PRESCRIPTIONS TECHNIQUES PARTICULIERES

## **1 – OBJET DE L'APPEL D'OFFRES**

Le présent cahier des prescriptions techniques particulières (CPTP) a pour objet d'indiquer le contenu des travaux et les spécifications relatives au génie civil et aux installations techniques dans le cadre des travaux de remplacement du faux plafond de la salle de tri de l'Agence Principale de la BCEAO à Bamako par un faux plafond en staff.

A cet égard, il précise les clauses contractuelles à caractère technique, relatives à l'exécution correcte des travaux.

## **2– DESCRIPTION DES TRAVAUX**

### **2.1 - Généralités**

Les travaux de remplacement du faux plafond de la salle de tri de l'Agence Principale de la BCEAO à Bamako par un faux plafond en staff consistent en un (1) seul lot.

Avant de répondre à l'appel d'offres, le soumissionnaire devra effectuer une visite des lieux pour avoir un aperçu sur les ouvrages. L'entreprise ne pourra en aucun cas faire état de l'imprécision éventuelle des pièces écrites ou d'une méconnaissance des travaux à entreprendre. Elle ne pourra se prévaloir d'insuffisance dans ses estimations, faute par elle de s'être imparfaitement informée sur l'importance des travaux.

En outre, le soumissionnaire devra s'adresser aux Services techniques de la Direction Nationale de la BCEAO pour le Mali pour toutes informations nécessaires à l'établissement de son offre.

A toutes fins utiles, la Banque invite l'entreprise retenue à intégrer dans son offre tous les frais de protection et de raccordement des nouvelles installations et des installations existantes nécessaires à la continuité de service de la Banque.

Avant l'exécution des travaux, l'entreprise adjudicataire du marché soumettra à l'approbation des Services de la Banque les plans d'installation de chantier et d'exécution.

Les matériaux et fournitures diverses devront être neufs et du meilleur choix. En outre, les ouvrages devront être réalisés avec toutes les précautions requises dans des conditions telles qu'ils présentent toutes les qualités de solidité.

### **2.2 - Consistance des travaux**

Les travaux comprennent :

- les déposes du faux pfond existant et des appareillages et installations associés ;
- l'installation des cameras et détecteurs de manière à permettre la continuité de l'activité de la Banque ;
- la fourniture et la pose d'ossatures métalliques comme supports du faux plafond ainsi que les accessoires de leur fixation à la structure porteuse y compris toutes sujétions pour l'encombrement des gaines de réseaux aérauliques et autres ;
- la vérification de l'ossature et des matériaux choisis conformément aux prescriptions réglementaires notamment à celles relatives aux risques d'incendie et de panique et aux prescriptions contractuelles de résistance, de soulèvement, d'adaptation à l'hygrométrie des locaux ;
- la fourniture et la pose des plaques de staff lisses de 15 mm y compris les fournitures diverses nécessaires à cette pose ;

- la remise en place des installations électriques, de climatisation, de surveillance et autres ;
- toutes les sujétions nécessaires au parfait achèvement des ouvrages, l'évacuation correcte des déchets, le nettoyage et la remise en état des locaux concernés.

L'entreprise ne peut en aucun cas occuper toute la salle de tri en même temps. Elle doit être scindée en trois parties à exécuter séparément tout en permettant à la salle de continuer son activité au niveau des parties libres.

### **2.2.1 - Déposes**

Les travaux concerneront :

- le faux plafond métallique existant ;
- les appareillages électriques ;
- les hauts parleurs de la sonorisation ;
- les cameras de surveillance ;
- les détecteurs de fumée ;
- les bouches de climatisation et d'extraction.

Les gravats seront évacués vers une décharge publique autorisée. Les appareillages démontés seront nettoyés, inventoriés et réinstallés ultérieurement pour permettre à la salle de tri de travailler.

La prestation comprendra la fixation et la sécurisation des câblages électriques et autres conduits dans l'attente de leur remise en service.

### **2.2.2 - Charpente de support du staff**

La charpente de support sera composée d'ossatures métalliques. Elle devra supporter convenablement les charges d'exploitation nécessaires pour la mise en place et la maintenance des câblages et autres conduits dans l'espace entre le staff et la dalle de couverture. Les supports métalliques recevront 2 couches de peinture anti-rouille avant leur pose.

L'ossature métallique sera en tube métallique rectangulaire 40x27 (épaisseur 2 mm) espacés de 70 cm d'axe en axe. Il sera fixé de mur en mur, entre les retombées de poutres et à la dalle à l'aide des suspentes (tiges filetées et chevilles métalliques). Le local est traversé par cinq (05) poutres avec des retombées de 2,5 m. La distance entre les poutres est de 7 m.

### **2.2.3 - Le Staff**

Pour l'ensemble des locaux concernés, il sera réalisé un plafond en staff lisse fixé à la charpente métallique par des suspentes en fil acier galva. Les corniches seront de type simple d'un modèle approuvé par le Maître de l'ouvrage.

Le plâtre à utiliser sera d'une marque reconnue, répondant aux normes en vigueur et approuvé par le Maître de l'ouvrage. Les autres éléments constitutifs du staff devront également répondre aux caractéristiques et prescriptions des normes en vigueur et être approuvés.

Les dimensions des plaques de staff seront approuvées par le Maître d'oeuvre. La sous-face des plaques sera parfaitement lisse. Les suspentes et joints permettront un assemblage solide des éléments et une parfaite planimétrie du plafond vue de dessous

Il sera prévu quatre (04) trappes d'accès de 1,00m x 1,00m à des emplacements à définir au cours des travaux avec les équipes de maintenance. Ces trappes seront renforcées pour permettre une utilisation fréquente. L'esthétique des trappes sera également soignée et harmonisée en sous-face avec le reste du staff.

Des réservations seront réalisées dans le staff pour les besoins de la climatisation, des luminaires et autres équipements indiqués par les techniciens chargés de la maintenance. Les renforts nécessaires seront réalisés au droit desdites réservations qui ne devront en aucun cas constituer des points faibles.

### **2.2.5 - Peintures**

Les peintures concernent :

- l'ensemble des murs intérieurs des pièces concernées ;
- le faux plafond ;

Les produits seront d'une marque reconnue et approuvée par le Maître de l'ouvrage. Les teintes sont à choisir par le Maître de l'ouvrage.

## **3 – NORMES, RÉGLEMENTS ET QUALITÉ**

Les travaux seront réalisés conformément aux règles de l'art, aux normes et réglementations françaises en vigueur. Les installations et le matériel proposés devront respecter, au minimum, les prescriptions des documents techniques unifiés (DTU) publiés par le CSTB (Centre Scientifique et Technique du Bâtiment en France) et les normes AFNOR (Association Française de Normalisation).

La conformité aux documents ci-dessus n'exclut pas celle des documents techniques et spécifiques du devis descriptif dans la mesure où ceux-ci complètent ou améliorent lesdites prescriptions. Les prescriptions et prestations définies dans ces documents sont toujours considérées comme prestations minimales requises pour la réalisation de l'oeuvre. Pour les articles qui pourraient comporter des indications opposées à celle des documents cités, sans qu'aucune spécification expresse n'ait été faite, l'entrepreneur devra toujours se référer à ceux-ci avant même de remettre son prix.

L'entreprise devra veiller à l'exécution parfaite de tous les ouvrages, en dimensionnements suffisants pour obtenir une étanchéité absolument parfaite de la toiture

## **4 – RÉCEPTIONS PROVISOIRE ET DÉFINITIVE DES TRAVAUX**

Les réceptions provisoire et définitive des travaux se font sur demande de l'Entrepreneur.

Avant la réception provisoire de l'ouvrage, le site sera soigneusement mis au propre et débarrassé de tous les débris et gravats.

Lors de la visite pour la réception provisoire, il sera établi un constat de l'état des ouvrages notamment pour confirmer si les travaux ont été exécutés conformément au descriptif et aux instructions du Maître de l'ouvrage.

Si les travaux ont satisfait à toutes les conditions imposées par le présent Cahier des Prescriptions Techniques Particulières, et s'il n'a été relevé aucun défaut sur la qualité des matériaux, pièces et appareils en faisant partie, ou à leur mise en oeuvre, la réception provisoire sera prononcée par le Maître de l'ouvrage. La liste des réserves émises sera transmise à l'entreprise en vue de leur levée pendant la période de garantie.

Dans le cas contraire, cette réception sera remise jusqu'au jour où il pourra être constaté que ces conditions sont remplies.

Pendant la période de garantie, l'entrepreneur demeurera responsable du bon état de l'ouvrage, sauf erreur manifeste de manoeuvre, de mauvais usage ou détérioration dont il ne serait pas responsable.

Dans la mesure ainsi définie de la responsabilité de l'entrepreneur, il sera tenu de procéder, à ses frais et sans pouvoir prétendre à une indemnité, au remplacement de toutes pièces, organes ou partie de l'installation qui ne conviendraient pas à leur objet pour quelque raison que ce soit (vice de matière, de montage, de construction, de conception, etc.).

La réception définitive des travaux intervient un an après la réception provisoire. Un procès-verbal de réception définitive sera établi attestant la bonne qualité des travaux et la levée de toutes les réserves émises lors de la réception provisoire.

## **5 – DOCUMENTS TECHNIQUES**

A la fin des travaux, l'entrepreneur est tenu de remettre à la BCEAO les plans de récolement et les schémas électriques des installations, en format papier et électronique en langue française.

## **6 – NOTE IMPORTANTE**

Les locaux concernés resteront fonctionnels. Les travaux seront donc exécutés, le plus souvent de nuit ou pendant les week-end, en tenant compte des horaires de travail de l'Agence.

L'entreprise prendra à cet effet toutes les dispositions utiles afin d'occasionner le moins de gêne possible. Aussi, elle nettoiera et rangera convenablement les salles après chaque passage.

Il sera précisé dans l'offre :

- le délai de validité de l'offre,
- le délai de livraison,
- le délai d'exécution de travaux,
- la garantie (durée et contenu).

**7- CADRE DE DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF**

<b>N°</b>	<b>Désignation des travaux</b>	<b>U</b>	<b>Quantité</b>	<b>P.U.</b>	<b>Montant</b>
1	Dépose du faux plafond métallique existant et lampes. évacuation des gravats à la décharge	m2	672		
2	Dépose et repose d'appareils électriques, de surveillance (cameras, détecteurs), des bouches de soufflage de la climatisation, des VMC et des lampes d'éclairage	Ens	1		
3	Fourniture et pose de charpente composée d'ossatures métalliques	ml	224		
4	Fourniture et pose de faux plafond en staff	m2	672		
5	Peinture du saff	m2	672		
6	Reprise de la peinture des murs de la salle de tri	Ens	1		
	Total				

### **III/ MODELES DE DOCUMENTS**

---

**LETTRE DE SOUMISSION****APPEL D'OFFRES POUR LE REMPLACEMENT DU FAUX PLAFOND DE LA SALLE DE TRI  
E L'AGENCE PRINCIPALE DE LA BCEAO A BAMAKO PAR DU FAUX PLAFOND EN STAFF**

Je soussigné *[Nom prénoms et fonction]*,

Agissant au nom et pour le compte de la société *[Adresse complète de la société]* inscrite au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de *[Ville de résidence]* sous le numéro *[Numéro du registre de commerce]* :

- après avoir pris connaissance de toutes les pièces du dossier d'appel d'offres pour le remplacement du faux plafond de la salle de tri de l'Agence Principale de la BCEAO à Bamako par du faux plafond en staff ;
- après m'être rendu compte de la situation des lieux et après avoir apprécié de mon point de vue et sous ma responsabilité la nature et l'importance des travaux à réaliser :
  - 1- me soumetts et m'engage à exécuter le présent marché conformément au dossier de consultation, moyennant le prix global, forfaitaire, non révisable, hors taxes, et hors droits de douane de ***[Montant total en chiffres et en lettres]***,
  - 2- m'engage à exécuter les travaux dans un délai de *[Délai prévu dans le planning]* à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux,
  - 3- m'engage expressément à exécuter les travaux conformément au cahier des charges et suivant les règles de l'art,
  - 4- m'engage à maintenir mon prix pendant une période de six (06) mois à compter de la date de dépôt des offres,
  - 5- demande que la BCEAO se libère des sommes dues par elle au titre du marché, en portant crédit au compte n° *[numéro de compte en douze caractères]* ouvert au nom de *[Attributaire du compte]*.

Fait à *[Ville de résidence]* le *[jour/mois/année]*

Le *[Fonction]*

Signature et Cachet

***[Nom et Prénoms]***

(Modèle)

**Entête de la Banque****CAUTION D'AVANCE DE DÉMARRAGE**

**OBJET :** Lettre de garantie à première demande de l'avance de démarrage du contrat de marché relatif au remplacement du faux plafond de la salle de tri de l'Agence Principale de la BCEAO à Bamako par du faux plafond en staff

Nous faisons référence au contrat de travaux signé le.....entre la BCEAO pour le Mali et l'Entreprise.....(adresse)..... pour .....à l'Agence Principale de Bamako.

Il ressort de l'article n°... du contrat faisant partie des pièces contractuelles, que .....doit garantir l'avance de démarrage dudit contrat par une caution bancaire d'un montant de XOF .....( montant en lettre et en chiffre)

En conséquence, à la demande de l'Entreprise....., nous soussignés, (Banque)..... au capital de..... F CFA, (adresse)....., vous garantissons irrévocablement, par la présente lettre de garantie, l'avance de démarrage du contrat de marché des travaux de .....(libellé du marché) à concurrence du montant maximum indiqué ci-dessus, soit la somme de ..... F CFA (montant en lettre et en chiffre).

Nous, (Banque)..... au capital de..... F CFA, (adresse)....., nous engageons à vous verser immédiatement ladite somme à votre première demande et sans que nous puissions vous opposer une quelconque exception tirée du contrat de marché de travaux signé le.....et qu'il soit besoin d'une quelconque démarche judiciaire ou administrative dans le cas où l'Entreprise ne remplirait pas ses obligations dans le cadre de l'exécution dudit contrat de marché de travaux signé le.....et sur présentation d'une attestation écrite, établie par vos soins certifiant que l'Entreprise.....a manqué à ses obligations envers la BCEAO et en quoi consiste ce manquement.

La présente garantie prend effet à compter de la date de sa signature. Toutefois, elle deviendra automatiquement caduque et de nul effet à la signature du certificat de réception provisoire des travaux sans aucune réserve, dont copie nous sera remise. Passée cette date, aucune demande s'y référant ne sera recevable pour quelque motif ou quelque cause que ce soit, la restitution du présent original n'étant pas nécessaire à son annulation.

Notre présente garantie est soumise pour son interprétation et son exécution au droit du Mali, notamment à l'acte uniforme OHADA portant organisation des sûretés. Les tribunaux du Mali seront seuls compétents pour statuer sur tout litige concernant le présent engagement et ses suites.

Fait à [Ville de résidence] le [jour/mois/année]

*Nom(s), Prénom (s) et fonction des Agents habilités à signer*

Signature(s) et Cachet(s)

Modèle)

**Entête de la Banque**

**CAUTION DE BONNE EXÉCUTION**

**Objet** : Lettre de garantie à première demande de la bonne exécution du contrat de marché relatif au remplacement du faux plafond de la salle de tri de l'Agence Principale de la BCEAO à Bamako par du faux plafond en staff

Nous faisons référence au contrat de marché de travaux signé le .....entre la BCEAO pour le Mali et l'Entreprise ....., (adresse)..... pour (objet du marché).....

Il ressort de l'article...du contrat faisant partie des pièces contractuelles, que l'entreprise.....doit garantir la bonne exécution dudit contrat par une caution bancaire d'un montant de .....F CFA .

En conséquence, à la demande de l'entreprise ....., nous soussignés, (Banque) ..... au capital de..... F CFA, (adresse)..... , vous garantissons irrévocablement par la présente, la bonne exécution du contrat de marché des (objet du marché) du montant maximum indiqué ci-dessus, soit la somme de ..... F CFA.

Nous nous engageons à vous verser immédiatement ladite somme à votre première demande et sans que nous puissions vous opposer une quelconque exception tirée du contrat de marché de travaux signé le ..... et qu'il soit besoin d'une quelconque démarche judiciaire ou administrative dans le cas où l'entreprise..... ne remplirait pas ses obligations de bonne exécution dudit contrat de marché de travaux signé le ..... et sur présentation d'une attestation écrite, établie par vos soins certifiant que l'entreprise ..... a manqué à ses obligations envers la BCEAO et en quoi consiste ce manquement.

La présente garantie prend effet à compter de la date de sa signature. Toutefois, elle deviendra automatiquement caduque et de nul effet à la signature du certificat de réception provisoire des travaux sans aucune réserve, dont copie nous sera remise. Passée cette date, aucune demande s'y référant ne sera recevable pour quelque motif ou quelque cause que ce soit, la restitution du présent original n'étant pas nécessaire à son annulation.

Notre présente garantie est soumise pour son interprétation et son exécution au droit du Mali, notamment à l'acte uniforme OHADA portant organisation des sûretés. Les tribunaux du Mali seront seuls compétents pour statuer sur tout litige concernant le présent engagement et ses suites.

Fait à [Ville de résidence] le [jour/mois/année]

*Nom (s), Prénom (s) et fonction des Agents habilités à signer*

Signature(s) et Cachet (s)





